

Egypte/Au terme de deux procès Peine de mort et prison à vie pour l'ex-président Morsi

AFP
Le Caire, Egypte

Au total, près d'une centaine de personnes ont été condamnées à la peine capitale. Un verdict qui confirme la volonté du pouvoir d'éliminer l'opposition islamiste.

LA justice égyptienne a confirmé hier la peine de mort infligée à l'ex-président islamiste Mohamed Morsi dans un procès pour des violences durant la révolte de 2011, un verdict qui vient confirmer une nouvelle fois la volonté du pouvoir d'éradiquer l'opposition islamiste. Issu de la confrérie des Frères musulmans et destitué par l'armée en juillet 2013, M. Morsi était jugé par un tribunal criminel du Caire pour son rôle dans des évactions massives de prison et des attaques contre la police durant la révolte de janvier-février 2011 qui chassa Hosni Moubarak du pouvoir. Au total, près d'une centaine de personnes, dont le guide suprême des Frères musulmans, Mohamed Badie, l'ex-président du Parlement Saad al-Katatni et le célèbre prédicateur islamiste Youssef al-Qara-

daoui – jugé par contumace car installé au Qatar – ont été condamnés à mort. Dans un autre procès pour espionnage devant le même tribunal, M. Morsi, premier président élu démocratiquement en Egypte, a été condamné à la prison à vie, qui équivaut à 25 années de détention. A l'annonce des verdicts, l'ex-président, calme et souriant, a levé dans les airs ses deux poings joints pour exprimer sa détermination. Ces verdicts sont susceptibles d'appel. Mais ils représentent un nouveau clou dans le cercueil de l'opposition islamiste, cible d'une répression sanglante depuis l'éviction de M. Morsi par l'ex-chef de l'armée et actuel président Abdel Fattah al-Sissi, qui n'a jamais caché sa volonté d'éliminer les Frères musulmans, classée "organisation terroriste" par les autorités.

PEINES DE MORT RAREMENT EXECUTEES• Dans un troisième procès, M. Morsi avait déjà écopé en avril de 20 ans de prison pour des violences contre des manifestants durant sa courte mandature d'un an (juin 2012-juin 2013). Après son éviction, les partisans de M. Morsi ont été la

cible d'une sanglante répression durant laquelle au moins 1 400 manifestants islamistes ont été tués en 2013. Plus de 40 000 autres ont été arrêtés, selon Human Rights Watch. Des centaines d'entre eux ont été condamnés à mort dans des procès de masse expéditifs, qualifiés par l'Onu de "sans précédent dans l'histoire récente" du monde. Des dizaines de ces peines ont cependant été annulées par la Cour de cassation, alors que les peines de mort sont rarement exécutées en Egypte. La répression s'est par ailleurs étendue aux mouvements laïcs et de gauche et des dizaines de militants ont été condamnés à la prison. Dans le procès pour évactions de prison, le tribunal a confirmé hier les peines de mort prononcées le 16 mai, après avoir consulté le mufti d'Egypte au sujet des condamnations. M. Morsi était jugé aux côtés de 128 co-accusés, dont des membres des Frères musulmans, du Hamas palestinien et du Hezbollah libanais.

"ELIMINER L'OPPOSITION POLITIQUE"• Les peines capitales pronon-



Photo : AFP

L'ex-président Mohamed Morsi condamné à mort

cées précédemment ont été condamnées par Washington, l'Onu et l'Union européenne. Pour Amnesty International, la peine de mort est devenue "l'outil de prédilection des autorités égyptiennes pour éliminer l'opposition politique". Dans le procès pour espionnage, l'ex-président et ses 34 co-accusés ont été reconnus coupables d'avoir fourni "des rapports de sécurité" à l'Iran et d'espionnage en faveur du Hamas et du Hezbollah "en vue de mener des attaques terroristes dans le pays pour y semer le chaos et renverser le pouvoir". Dans cette affaire, le tribunal a également confirmé les peines de mort prononcées le 16 mai contre 16

personnes, dont deux hauts dirigeants des Frères musulmans : le riche homme d'affaires Khairat al-Chater et Mohamed al-Beltagui. Seize autres, dont MM. Badie et Katatni, ont écopé de la prison à vie. "Nous allons faire appel du verdict", a annoncé Abdel Moneim Abdel Maqoud, un avocat de la défense qui a cependant précisé que pour le cas de M. Morsi, il fallait obtenir son accord. En effet, M. Morsi, qui est jugé dans deux autres procès – l'un pour "outrage à magistrat" et l'autre pour espionnage au profit du Qatar – se considère toujours comme le "président de l'Egypte", et récuse la légitimité de ses juges.

Côte d'Ivoire/Au sortir d'un entretien à l'Elysée avec François Hollande Ouattara promet une présidentielle "totalement apaisée"

AFP
Paris/France

Un discours en réponse à l'opposition qui, samedi, avait critiqué l'organisation de ce scrutin qui aura lieu en octobre et dont M. Ouattara est le grand favori.

LE président ivoirien Alassane Ouattara a promis hier que l'élection présidentielle d'octobre dans son pays serait "totalement apaisée", à l'issue d'un entretien avec son homologue français François Hollande à l'Elysée. "Les élections seront totalement apaisées, totalement démocratiques et totalement ouvertes", a déclaré sur le perron du palais présidentiel français le chef de l'Etat ivoirien, qui fait figure de grand favori de ce scrutin. "La Côte d'Ivoire veut être un exemple après la crise post-électorale" de 2010-2011, a-t-il souligné devant la presse, estimant que "de bonnes élections permettent de tourner la page". "Nous nous attelons à cela

avec une Commission électorale indépendante et donc des circonstances équitables pour tous les candidats", a poursuivi Alassane Ouattara, qui l'a assuré : "Personne ne devra être exclu des candidatures en Côte d'Ivoire." L'opposition ivoirienne a critiqué samedi à Abidjan l'organisation de la présidentielle d'octobre, accusant le pouvoir de préparer des "fraudes massives" sur les listes électorales. "Les deux chefs d'Etat ont évoqué les prochaines échéances en Côte d'Ivoire", a simplement indiqué l'Elysée dans un communiqué, ajoutant sans plus de précisions que M. Hollande avait "appelé l'attention de son homologue sur la lutte contre l'impunité". Le bilan de M. Ouattara en matière de réconciliation reste critiqué : la condamnation en mars de l'ex-Première dame Simone Gbagbo à 20 ans de prison au terme d'un procès vivement critiqué par les défenseurs des droits de l'Homme n'a fait que relancer les accusations de "justice des vainqueurs". Aucune personnalité



Photo : AFP

Le président Ouattara au perron de l'Elysée.

proche du pouvoir actuel n'a jusqu'à présent été jugée en Côte d'Ivoire. MM. Ouattara et Hollande, toujours selon l'Elysée, "ont constaté que les programmes mis en place pour le contrat de désendettement et de développement fonctionnaient bien, et que la France restait le premier bailleur bilatéral en Côte

d'Ivoire et le premier partenaire économique". "640 entreprises françaises sont présentes en Côte d'Ivoire, représentant un tiers du produit intérieur brut", a souligné la présidence française. Alassane Ouattara était arrivé au pouvoir en avril 2011 après une crise meurtrière née du refus du chef

de l'Etat sortant Laurent Gbagbo de reconnaître sa défaite à l'élection de novembre 2010. Le scrutin présidentiel d'octobre est considéré comme crucial par les partenaires de la Côte d'Ivoire pour la stabilisation du pays qui a connu une décennie de crise politico-militaire.

Télex Afrique

- **Burundi/Crise.** L'UA à la médiation
L'Union africaine (UA) a annoncé lundi l'envoi au Burundi d'observateurs des droits de l'homme et d'experts militaires pour superviser le désarmement des groupes affiliés aux partis politiques, et a appelé le pouvoir à rediscuter le calendrier des élections.
- **Rwanda/Présidentielle.** Kagame pour un troisième mandat ?
Le Front patriotique rwandais (FPR), le parti au pouvoir au Rwanda, s'est prononcé pour une réforme de la Constitution ouvrant la voie à un troisième mandat du président Paul Kagame en 2017, a affirmé hier le journal pro-gouvernemental New Times.
- **Tchad/Attentats.** Déby menace les auteurs
Le double attentat-suicide attribué aux islamistes de Boko Haram qui a fait 24 morts et une centaine de blessés lundi à N'Djamena "ne restera pas impuni" et ses auteurs "répondront de leurs actes", a prévenu hier le président tchadien Idriss Déby.
- **Tunisie/Accident.** Drame ferroviaire : 18 morts



Photo : AFP

La Tunisie a connu hier l'un des plus graves drames ferroviaires de son histoire récente, avec la mort d'au moins 18 personnes dans un accident entre un train et un camion, un "carnage" dû à un défaut de signalisation au passage à niveau.

A travers le monde

- **France/Parlement.** La responsabilité du gouvernement engagée sur une loi économique
Le Premier ministre français Manuel Valls a de nouveau engagé hier la responsabilité de son gouvernement à l'Assemblée nationale, pour obtenir l'adoption d'un projet de loi économique qui divise son camp, mais pour lequel il a fait valoir un souci d'efficacité.
- **Grèce/Dette.** Tsipras souffle le chaud et le froid
A quelques jours d'un possible défaut de paiement de la Grèce, le Premier ministre Alexis Tsipras a lancé des signaux contradictoires hier, semblant prêt à des concessions aux créanciers du pays, tout en questionnant violemment par ailleurs leurs motivations vis-à-vis de la Grèce.
- **Yémen/Terrorisme.** Le chef d'Al-Qaïda tué dans une attaque de drone américain
Al-Qaïda dans la péninsule arabe (Aqpa) a confirmé hier la mort de son chef, Nasser al-Wahishi, dans une attaque de drone américain au Yémen, et annoncé son remplacement par le chef militaire du groupe, Qassem al-Rimi.

Photo : AFP